

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2009)  
**Heft:** [2]: Brigade infanterie 2

**Artikel:** Le bataillon d'aide au commandement 2  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-348905>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Noeud d'ondes dirigées (ondi) engagé pour couvrir la Patrouille des glaciers 2008.

*Bat aide cdmt 2*

## Le bataillon d'aide au commandement 2

### EM bat aide cdmt 2

Le bataillon d'aide au commandement est l'élément clé pour la conduite d'une grande unité. Aussi en trouve-t-on dans toutes les grandes unités. Il en résulte alors différents types de corps de troupe, afin de servir au mieux la grande unité dont il dépend.

La conduite intégrée est la fusion des prestations d'aide au commandement dont le but est d'assurer la conduite des propres forces dans toutes les situations, ainsi que d'empêcher celle de l'adversaire. L'aide au commandement se compose pour notre bataillon :

- du Service de commandement, qui assure la gestion du flux de l'information au sein du processus de travail d'état-major ;
- du Service des transmissions, qui assure l'engagement et l'exploitation des liaisons et des moyens informatiques ;
- des Prestations de quartier général, qui assurent l'exploitation et la sécurité des installations de conduite ainsi que le transport et le courrier.

Le bataillon d'aide au commandement assure les prestations requises dans toutes les situations : aussi bien dans le cadre d'engagements subsidiaires servant à maîtriser des dangers existentiels mais aussi, bien sûr, en cas d'engagement de sûreté sectorielle ou de défense.

Ce corps de troupe installe, exploite et entretient les systèmes de transmission et les réseaux utilisateurs au profit de la formation d'engagement que représente la brigade. Les installations de conduite, qu'elles soient fixes ou mobiles sont connectées au réseau intégré de télécommunications militaires (RITM).

Le bataillon d'aide au commandement 2 est le corps de troupe qui permet de conduire les engagements de la brigade d'infanterie 2. C'est un bataillon d'aide au commandement dit de type B. Il se compose de quatre compagnies de trois types différents. Chaque compagnie est destinée à un usage spécifique.

Plus particulièrement, il s'agit, avec les moyens à disposition :

- d'exploiter le quartier général de la brigade ;
- d'assurer les moyens de conduite mobile au commandant de brigade ;
- de concevoir, d'installer, d'exploiter et d'entretenir des réseaux de télécommunications HF, VHF et par ondes dirigées SHF (RITM), de même que des réseaux informatiques.

Notons que la sûreté externe du QG est l'affaire d'une compagnie d'infanterie n'appartenant pas au bataillon d'aide au commandement.

Dans son ordre de bataille réglementaire, le bataillon d'aide au commandement 2 compte quatre compagnies :

- La compagnie de quartier général 2/1 (cp QG 2/1). Sa mission primaire est d'installer, d'exploiter et d'entretenir le QG de la brigade, y compris ses installations télématiques. Elle contribue ainsi à créer les conditions favorables au travail du commandant de brigade et de son état-major, en particulier par un important appui logistique, incluant notamment les transports et l'infirmerie. Elle contient aussi la section système, qui est un peu le cœur du bataillon, car cette section planifie et dirige tous les engagements télématiques sous les ordres de la cellule des transmissions de l'état-major du bataillon.
- La compagnie échelon de conduite 2/2 (cp éch cond 2/2). C'est la plus petite des compagnies, mais la plus visible. En effet, c'est en son sein que l'on trouve les moyens de conduite mobiles de la brigade. Il s'agit de plusieurs chars de grenadiers à roue de commandement 93/99, dont l'un a été spécialement développé pour accueillir tous les moyens de télécommunications militaires les plus modernes. Le convoi formé par l'état-major de la brigade embarqué est vérita-

blement impressionnant. Outre assurer les déplacements du commandant de brigade, cette compagnie est surtout chargée de pouvoir assurer à ce dernier de continuer à conduire sa brigade pendant ses mouvements. Et cela n'est pas une mince affaire, car il faut non seulement maintenir des liaisons redondantes avec les forces directement subordonnées, mais aussi avec l'échelon supérieur.

- Les compagnies de télématique 2/3 et 2/4 (cp tm 2/3 et 2/4). Les deux compagnies sont identiques et disposent chacune du matériel et du personnel pour relier 5 formations directement subordonnées aux différents réseaux. Ce sont ces sections qui se présentent dans les PC des bataillons que dirige la brigade afin de leur installer les liaisons HF, VHF et RITM. Ce n'est pas une mince affaire ici non plus car, souvent, les liaisons ne peuvent être directes et des relais doivent être installés pour les garantir.



Le char RAP (*Radio Access Point*) permet de relier des postes de commandement distants de plusieurs dizaines de kilomètres.

- L'état-major du bataillon est composé de 20 officiers et sous-officiers. Les diverses cellules - personnel, renseignement, instruction, logistique et transmissions - planifient, ordonnent et conduisent les engagements du bataillon en liaison avec le sous-chef d'état-major transmissions de la brigade. Il s'agit aussi de maintenir la condition opérationnelle du bataillon par une instruction réaliste.

Le bataillon est donc en interface permanente aussi bien avec le commandement de la brigade qu'avec les subordonnés directs de celle-ci. C'est même le lien vital entre les deux. Cela signifie que le travail de chacun des 702 de ses militaires est crucial. On ne peut se permettre d'« à peu près ». La capacité d'action de la brigade est l'affaire de chacun : parmi tant d'autres, du pionnier s'occupant d'un relais ondes dirigées entre le QG de la brigade et le bataillon de réserve prêt à l'engagement, aussi bien que du cuisinier responsable de nourrir l'EM de brigade...

Les prestations sont fournies en fonction des besoins des utilisateurs. Si tout le bataillon doit donc faire preuve d'une flexibilité constante, ce n'est qu'en s'entraînant avec l'EM de brigade et ses corps de troupe directement subordonnés, que chacun prend la mesure de ce qui est réalisable immédiatement, et de ce qui réclame une certaine souplesse de part et d'autre. Au cours des dernières années, le bataillon a prouvé qu'il peut remplir son contrat de base. Seul l'entraînement en formation, et en collaboration avec les utilisateurs, nous permettra de maintenir le niveau et de simplifier la collaboration.

Mais si le présent est connu, l'avenir représente un défi. Un projet veut en effet rassembler les éléments télématiques au sein de nouveaux bataillons d'ondes dirigées. Le bataillon perdrait alors ce qui fait la force du système actuel : son indépendance. Car, actuellement, un bataillon comme celui-ci dispose à la fois des capacités d'un bataillon d'état-major et de certaines capacités des anciens groupes de transmissions de l'armée 95. Il ne lui fallait donc plus grand-chose pour être totalement autonome au service de la brigade. Aussi faudra-t-il encore démontrer que cette réorganisation constitue vraiment un progrès et non un obstacle supplémentaire à l'efficacité de notre travail, comme l'est le manque chronique de cadres et de matériel.

EM bat aide cdmt 2